



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSPASCAL, tenue le 19 Mars 2018 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Dave Robichaud et Louis-Marie D'Anjou formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Rapports financiers exercice 2017
5. Adoption de la liste des comptes
6. Décompte #2 Tetra-Tech
7. Gestion Ghislaine Couture
8. Renouvellement Akifer
9. Entente tripartite de développement
10. Nouveau programme CFP-CSMM
11. Connection au réseau d'aqueduc
12. Réfection de passages à niveau 2018
13. Demande de déneigement du rang Matalik Nord
14. Jeudis culturels et musicaux
15. Omnium Yves Lévesque 2018
16. Tournoi Néo-Futsal 2018
17. Fermeture du compte #616787
18. Congrès UMQ 2018 à Gatineau
19. Politique de dons
20. Dons
21. Affaires nouvelles
 - 21.1 Gino Dallaire
 - 21.2 Remise des subventions aux propriétaires de maisons neuves
22. Correspondance
23. Période de questions
24. Levée de la séance

2018-03-085

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant quelques points.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de questions

Plusieurs citoyens questionnent la hausse du nouveau rôle d'évaluation foncière.

4- Rapports financiers exercice 2017

Monsieur Christian Gendron, Cpa, auditeur de la firme Mallette, présente les états financiers.

- 2018-03-086 5- Adoption de la liste des comptes
Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter la liste des comptes au montant de 229 888.11 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-087 6- Décompte #2 Tetra-Tech
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter de payer les honoraires professionnels de Tetra-Tech QI inc. de 18 769.70 \$ pour le projet de stabilisation de la berge de la rue Blanchard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-088 7- Gestion Ghislaine Couture
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter le paiement des honoraires de 1 330.08 \$ de Gestion Notariale inc. pour les actes notariés relatifs à la vente et servitude nécessaires au service de chloration du réseau d'aqueduc de la Ville de Causapscal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-089 8- Renouvellement Akifer
Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la proposition de renouvellement de travail de gestion d'aquifère pour 2018 #PR17-501 pour la sommes 6 388.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-090 9- Entente tripartite de développement
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter l'entente financière dans le cadre de l'entente tripartite de développement local. Un montant de 9 000.00 \$ sera remis à la commission de développement de Causapscal pour l'ensemble des projets pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 10- Nouveaux programmes CFP-CSMM
Ajout de programmes au Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CFP-CSMM) – Appui de la Ville d'Amqui.

CONSIDÉRANT QUE le Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CFP-CSMM) est actif dans la région depuis plusieurs années et qu'il offre près de 20 programmes en formation professionnelle à Matane, Amqui et Causapscal;

CONSIDÉRANT QUE chaque année, c'est une centaine d'élèves finissants qui se joignent au rang des travailleurs compétents dans nos entreprises d'ici et d'ailleurs au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Causapscal est fier de s'associer au CFP-CSMM et d'appuyer sa demande d'ajout de programmes dans le domaine de la santé buccodentaire avec les programmes « Assistance dentaire (5144) », « Infographie (5344) » dans un projet de formation inter-ordre avec le Cégep de Matane et de l'ajout d'une (AEP) attestation d'étude professionnelle, « Coupe partielle mécanisée », au (DEP) diplôme d'étude professionnelle en abattage, du Centre de foresterie de Causapscal;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative du CFP-CSMM est bien ancrée dans les besoins évoqués par les entrepreneurs et elle se caractérisera en levier économique puissant en plus d'agir positivement sur notre défi commun premier, c'est-à-dire, l'accès à de la main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises et organismes régionaux.

2018-03-091

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :

- **D'**appuyer la demande d'ajout de programmes « Assistance dentaire (5144) », « Infographie (5344) » et « attestation d'étude professionnelle, coupe partielle mécanisée » proposée par le CFP-CSMM puisque nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un pas important vers l'amélioration de l'accès à de la main-d'œuvre et à l'occupation du territoire dans notre région;
- **DE** faire parvenir une copie de la présente résolution au ministre de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, M. Sébastien Proulx.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-03-092

11- Connection au réseau d'aqueduc

Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter la demande de branchement au réseau d'aqueduc et d'égouts de la municipalité, de M. Simon Caissy, lors de la construction de sa maison sur la rue Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-03-093

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée de monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'autoriser le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts de la rue Tremblay et d'autoriser le service de génie de la MRC à fournir l'assistance nécessaire à la réalisation des travaux, qui se feront à l'interne, avec les employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12- Réfection d'un passage à niveau 2018

CONSIDÉRANT QUE le Canadian National (CN) a informé par écrit la Ville de Causapscal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux majeurs de réfection du passage à niveau de la rue Cartier (Point Milliaire 47.02), et que ces travaux sont à la charge de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le CN estime le coût de ces travaux à 119 300 \$ plus taxes et autres frais;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a pas prévu cette dépense au budget pour l'exercice financier 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Loi des Cités et Villes, aux articles 474 et suivants, règlemente les finances municipales;

CONSIDÉRANT QU'aucune filière de financement n'est disponible pour la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville devra faire une demande de règlement d'emprunt auprès du MAMOT et de ce fait, pour que cet emprunt soit accepté, les travaux ne doivent pas être commencés;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a reçu une correspondance du CN pour des travaux similaires à un passage à niveau de la Ville estimés à plus de 100 000 \$.

2018-03-094

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Dave Robichaud :

- **De** demander au CN de reporter en 2019 la réalisation des travaux de réfection du passage à niveau de la rue Cartier (Point Milliaire 47.02);

- **De** demander au CN d'aviser la Ville de Causapscal au moins une année avant la réalisation des travaux d'une telle envergure afin de lui permettre d'identifier les sources de financement requises et de prévoir tout montant à son budget pour la réalisation desdits travaux;
- **De** collaborer avec la MRC et de solliciter toutes les autorités concernées pour identifier les sources de financement possibles pour la réalisation des travaux d'une telle envergure aux passages à niveau situés sur le territoire de la MRC, sous responsabilité municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13- Demande de déneigement du rang Matalik Nord

CONSIDÉRANT QUE le déneigement des routes municipales est sous l'autorité de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un pouvoir discrétionnaire régit par le Code municipal de déterminer quels chemins sur son territoire devraient être déneigés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un devoir de protection envers la population, les citoyens et les propriétés municipales.

2018-03-095

Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou :

- **D'**accepter la demande de M. Steeve Viel, propriétaire du lot 5 247 073, du rang Matalik Nord, l'autorisant à déneiger la section de route menant à sa propriété qui n'est pas déneigée et qui est la propriété de la municipalité, sur une longueur approximative de 181 mètres, incluant ce qui suit;
- **QUE** cette demande est assujettie à l'obligation pour M. Steeve Viel, de fournir une preuve d'assurance responsabilité, pour la section de route en cause;
- **QUE** M Steeve Viel se rend responsable des dommages à la route, suite au dégel du printemps, qui résultent du fait de déneiger, ex. : ornières prononcées, affaissement des accotements et autres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14- Jeudis culturels et musicaux

2018-03-096

CONSIDÉRANT QUE la conseillère Madame Guylaine Boily est partie prenante de cette proposition, elle se retire des discussions et de la résolution.

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'accepter le contrat de service donné à Madame Guylaine Boily dans le cadre des jeudis culturel et musicaux pour la saison 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15- Omnium Yves Lévesque 2018

2018-03-097

Monsieur le conseiller Dave Robichaud propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de permettre l'utilisation de l'aréna lors de leur tournoi de volleyball, de favoriser le bon déroulement de l'activité et de fournir le personnel nécessaire et le matériel demandé.

Pour ce qui est de la demande pour l'installation du matériel nécessaire pour la vente de boissons et autres, la ville se réserve le privilège de fournir ce service en contrepartie des coûts que suscite cet évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-098 16- Tournoi Néo-Futsal 2018
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Dave Robichaud, de permettre l'utilisation de l'aréna lors de leur tournoi Néo-Futsal, de favoriser le bon déroulement de l'activité et de fournir le personnel nécessaire et le matériel demandé.
Pour ce qui est de la cantine, la ville se réserve le privilège de fournir ce service en contrepartie des coûts que suscite cet évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-099 17- Fermeture du compte #616787
ÉTANT DONNÉ QUE le Camping de Causapscal n'est plus la propriété de la municipalité.
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, de fermer le compte de la caisse Desjardins devenu inactif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 18- Congrès UMQ 2018 à Gatineau
Monsieur le Maire André Fournier annonce au conseil qu'il assistera au congrès de l'UMQ, qui se tiendra à Gatineau au mois de mai.
- 19- Politique de dons
Afin de prendre les meilleures décisions possibles, tout en étant juste et équitable envers les nombreuses demandes qui lui sont soumises, le conseil a élaboré une politique de dons. Cette politique est disponible pour consultation sur le site web de la Ville de Causapscal.
- 2018-03-100 20- Dons
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Dave Robichaud, de verser les dons suivants :
- 750.00 \$ à la CGRMP;
 - 250.00 \$ au Relais pour la vie;
 - 300.00 \$ pour la semaine des familles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2018-03-101 21- Affaires nouvelles
21.1 Demande de Gino Dallaire
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée de monsieur le conseiller Dave Robichaud, d'accepter la demande de M. Dallaire qui nous propose de récupérer trois arbres tombés sur notre terrain à l'arrière du 190, rue Cartier, à ses frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 21.2 Remise des montants pour subvention aux maisons neuves
Monsieur le maire André Fournier remet aux citoyens : M. Gervais Lacasse, au nom de Mme Renée-Claude Gauthier et à M. Félix Carré, le montant de 3 000.00 \$ chacun, comme subvention dans le cadre du programme pour la construction de nouvelle maison.

22- Correspondance
La correspondance est lue.

23- Période de questions
Autres questions sur la hausse du rôle d'évaluation foncière.

2018-03-102 24- Levée de la séance
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

André Fournier, maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier